

On a demandé, il y a quelques temps, si j'étais en faveur de la réglementation des salaires. Que mon honorable ami me permette de lui dire que ce que j'ai déclaré tout à l'heure au sujet de la réglementation des prix dans l'industrie s'applique également à la main-d'œuvre. On fait de l'excellente besogne en réglementant les salaires. Interrogez les syndicats ouvriers à ce sujet, et ils vous en diront long sur la réglementation des salaires. Ce qu'il nous faut, c'est la réglementation des prix, qui sont fixés par les monopoles et les coalitions, sur le plan international.

Qu'on me permette de le redire, ce n'est pas à l'industrie privée qu'il revient d'établir les prix à des niveaux convenables; ce n'est pas son rôle. Son rôle c'est de produire des marchandises et de réaliser un bénéfice. Je ne la blâme pas de réaliser de gros bénéfices. Le Parlement a pour fonction de surveiller, de protéger le bien-être du consommateur, tout particulièrement celui des citoyens âgés et des anciens combattants qui ont des revenus fixes ou qui touchent des pensions. Ils sont les premiers atteints lorsque le coût de la vie commence à monter.

Je veux également parler de la question des placements publics. De temps à autre, de fait depuis 1945, alors qu'on a publié les fameuses propositions contenues dans le Livre vert,—le Gouvernement a publié un si grand nombre de ces livres que nous ne savons plus trop de quelle couleur ils sont, mais je crois qu'il s'agit du Livre vert,—on nous a dit que le Gouvernement avait l'intention de lancer un vaste programme d'immobilisations grâce aux travaux publics nécessaires, et, au besoin, de mettre sur pied certaines industries. Les années ont passé depuis 1945, mais rien ne s'est produit. En ces derniers mois, on a annoncé dans les journaux que le Gouvernement avait élaboré quelque plan,—destiné à stabiliser la situation, prétendait-il,—et certains programmes financiers en vue de parer à une régression.

A mon avis, le moment est venu d'éventer les mystérieux trucs du Gouvernement. Voyons quels sont ces programmes de stabilisation. Voyons en quoi consiste le programme d'immobilisations. Pourquoi ne fait-on rien à cet égard? On nous a dit, en 1946, je pense, que le Gouvernement avait une réserve de projets de travaux publics qu'il gardait pour le cas où une situation d'urgence comme celle-ci se présenterait. Autant que je sache ces travaux sont encore à l'état de projet. Le Parlement n'en a pas été mis au courant et la population non plus, bien que la situation s'aggrave de jour en jour.

Nous soutenons, monsieur l'Orateur, que le problème est pressant. A présent que nous sommes aux prises avec le problème, j'espère qu'on prendra immédiatement des mesures pour y trouver une solution. En même temps ne nous berçons pas de l'espoir que d'ici quelques mois il n'y aura plus de chômage et que nous n'aurons qu'à attendre la prochaine année ou le retour du problème. Cela ne se passera pas comme ça. Le pouvoir d'achat de la population est absorbé par les bénéfices à un rythme plus accéléré qu'à aucune autre époque de notre histoire. Si cela continue et en l'absence de tout programme du gouvernement visant à replacer le pouvoir d'achat entre les mains de ceux qui en ont besoin et qui s'en serviront, notre problème de chômage s'accusera et fera bouler de neige pour nous précipiter en très peu de temps dans une crise d'importance majeure.

M. L. E. Cardiff (Huron): Maintenant que le Parlement a relevé ma rémunération annuelle de quelque \$4,000, et, puis-je ajouter, sans mon consentement, monsieur l'Orateur, j'ai l'intention de faire mon grand possible pour gagner ce supplément. C'est peut-être là un défi à certains autres honorables députés qui désirent faire de même. Je les avertis cependant que s'ils ne font aucun effort pour se placer dans la catégorie des gens à \$10,000 par an, bon nombre d'entre eux ne survivront pas aux prochaines élections et ne seront pas ici pour jouir de cette rémunération.

Je n'avais pas l'intention de participer au débat, car, comme chacun le sait, il tiré à sa fin. Personne cependant n'a abordé le sujet que je veux traiter et c'est pour cette raison que je prends la parole. Je ne l'aurais pas fait si quelqu'un d'autre avait dit ce que j'ai à dire.

Le gouvernement doit certes assumer sa part de responsabilité du chômage qui sévit actuellement. Le gouvernement et, en particulier, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration (M. Harris) sont plus responsables de la situation qu'ils ne veulent bien l'admettre. Des centaines de milliers d'immigrants sont entrés au pays à titre d'agriculteurs aux termes de contrats stipulant qu'ils devaient passer un an sur des fermes. Qu'est-il arrivé? Bon nombre d'entre eux ont quitté leur emploi après une semaine ou deux, plantant là les cultivateurs qui n'y pouvaient rien, et sont allés chercher du travail dans les villes, grandes ou petites, où peut-être ils ont été absorbés dans l'industrie.

Je me souviens d'avoir prévenu le ministre, il y a trois ans, qu'il était nécessaire de modifier les lois sur l'immigration et por-